

Grève inopinée de la SNCF :

Les Franciliens doivent être indemnisés et être inclus dans le fonds d'indemnisation

Suite au mouvement social inopiné dont les Franciliens ont été particulièrement victimes et aux annonces du PDG de la SNCF du remboursement d'une partie des voyageurs du TGV et des Intercités, les excluant de fait, Valérie Péresse Présidente d'Île-de-France Mobilités et Présidente de la Région Île-de-France a déclaré :

« Encore une fois les voyageurs du quotidien sont les grands oubliés de la SNCF. Eux aussi doivent être remboursés de la galère qu'ils ont traversée ! Elle s'ajoute aux dysfonctionnements récurrents, faute d'entretien, de nombreuses lignes franciliennes du fait du sous-investissement de l'Etat » **Valérie Péresse**, présidente d'Île-de-France Mobilités, présidente de la Région Île-de-France.

Valérie Péresse demande donc que **le fonds d'indemnisation annoncé par Guillaume Pepy** dans le journal Le Parisien du 20 octobre 2019 **concerne également les Franciliens et l'ensemble des voyageurs du quotidien.**